

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

Référence
043-2026

Nomination d'un
représentant permanent
auprès de la structure
SCIC Koad COB

L'an 2026, le 5 juin à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 29 mai 2026.

Date de la convocation : le 29 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Présents : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Monsieur Jean-Pierre MELL, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Christiane REDON, Madame Myriam SAENZ, Madame Sophie SCOUARNEC, Madame Béatrice BALPE, Madame Elodie CADIOU, Madame Katalin BORONKAI, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Philippe LE QUERE, Monsieur Laurent MARCINISZYN, Monsieur Arnaud COZIEN et Monsieur Fabien DIRAISON

Vote
A la majorité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

A été nommé secrétaire : Madame Christiane REDON

043-2026 – Nomination d'un représentant permanent auprès de la structure SCIC Koad COB

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'à la suite de l'adhésion de la commune à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Koad COB, dont le siège social est à CARHAIX-PLOUGUER, approuvée en séance le 11 février dernier, il y a lieu de nommer un représentant permanent auprès de la SCIC Koad COB.

Monsieur Arnaud COZIEN propose sa candidature.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents, la candidature de Monsieur Arnaud COZIEN, deuxième adjoint délégué aux finances, et l'autorise à signer toutes les pièces à intervenir dans le cadre de cette nomination.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 8 juin 2026

Le secrétaire de séance,
Christiane REDON



Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

